

2020

Rapport intermédiaire

30 juin 2020

Les Fonds distincts AIC sont émis par :

FONDS DISTINCTS AIC

ivariTM

Fonds distincts AIC

Rapport semestriel 2020

TABLE DES MATIÈRES

GROUPE DIVERSIFIÉ AIC

- Fonds distinct Canada diversifié AIC 1

GROUPE À REVENU AIC

- Fonds distinct marché monétaire AIC 4

NOTES ANNEXES 7

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES 13

FONDS DISTINCT CANADA DIVERSIFIÉ AIC

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON AUDITÉ)

Aux 30 juin 2020 31 décembre 2019

(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Actif**Actif courant**

Placements, à la juste valeur	4 109	4 203
Trésorerie	161	20
Montants à recevoir pour des placements vendus	-	2
Montants à recevoir du gestionnaire	60	174
	<u>4 330</u>	<u>4 399</u>

Passif**Passif courant**

Montants à payer pour des placements achetés	1	1
Charges à payer et autres passifs	29	40
	<u>30</u>	<u>41</u>

Actif net attribuable aux titulaires de contrat

4 300 4 358

Actif net attribuable aux titulaires de contrat par catégorie

Option garantie à 100 %	3 146	3 208
Option garantie à 75 %	1 154	1 150
	<u>4 300</u>	<u>4 358</u>

Actif net attribuable aux titulaires de contrat par part

Option garantie à 100 %	7,65	7,55
Option garantie à 75 %	9,09	8,97

FONDS DISTINCT CANADA DIVERSIFIÉ AIC

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL (NON AUDITÉ)

Pour les périodes closes les 30 juin

2020 2019

(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Revenus

Distributions des fonds sous-jacents	31	37
Autres revenus (pertes)	5	6
Gain (perte) réalisé à la vente de placements	(11)	53
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	90	878
	<u>115</u>	<u>974</u>

Charges

Frais de gestion	44	54
Frais d'administration	52	78
Honoraires d'audit	4	4
Droits de garde	1	10
Autres frais d'exploitation	16	18
	<u>117</u>	<u>164</u>

Moins les charges d'exploitation payées par le gestionnaire

(55) (89)

Charges d'exploitation, montant net

62 75

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat

53 899

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat par catégorie

Option garantie à 100 %	38	659
Option garantie à 75 %	15	240
	<u>53</u>	<u>899</u>

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat par part

Option garantie à 100 %	0,09	1,38
Option garantie à 75 %	0,11	1,57

FONDS DISTINCT CANADA DIVERSIFIÉ AIC

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRAT (NON AUDITÉ)

Pour la période close le 30 juin 2020
(en milliers de dollars)

	Fonds	Option garantie à 100 %	Option garantie à 75 %
Actif net attribuable aux titulaires de contrat à l'ouverture de la période	4 358	3 208	1 150
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat	53	38	15
Transactions sur titres			
Rachat de parts	(111)	(100)	(11)
Total des transactions sur titres	(111)	(100)	(11)
Actif net attribuable aux titulaires de contrat à la clôture de la période	4 300	3 146	1 154
Variations attribuables aux transactions sur titres (en milliers)			
Parts en circulation à l'ouverture de la période		425	128
Parts rachetées		(13)	(1)
Parts en circulation à la clôture de la période		412	127

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRAT (NON AUDITÉ)

Pour la période close le 30 juin 2019
(en milliers de dollars)

	Fonds	Option garantie à 100 %	Option garantie à 75 %
Actif net attribuable aux titulaires de contrat à l'ouverture de la période	4 605	3 377	1 228
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat	899	659	240
Transactions sur titres			
Rachat de parts	(460)	(426)	(34)
Total des transactions sur titres	(460)	(426)	(34)
Actif net attribuable aux titulaires de contrat à la clôture de la période	5 044	3 610	1 434
Variations attribuables aux transactions sur titres (en milliers)			
Parts en circulation à l'ouverture de la période		501	153
Parts rachetées		(53)	(3)
Parts en circulation à la clôture de la période		448	150

FONDS DISTINCT CANADA DIVERSIFIÉ AIC

FONDS DISTINCT CANADA DIVERSIFIÉ AIC

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉ)

Pour les périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat	53	899
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Distributions provenant de fonds sous-jacents	(31)	(37)
Gain (perte) réalisé à la vente de placements	11	(53)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	(90)	(878)
Achats de placements	-	(174)
Produit de la cession de placements	206	656
Montants à recevoir du gestionnaire	114	95
Charges à payer et autres passifs	(11)	(36)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	252	472
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montants payés pour des parts rachetées	(111)	(460)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(111)	(460)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	141	12
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture de la période	20	24
Trésorerie (découvert bancaire) à la clôture de la période	161	36

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (NON AUDITÉ)

Au 30 juin 2020

VALEUR NOMINALE (EN MILLIERS DE \$)/ NBR D' ACTIONS/ NBR DE PARTS	TITRE	COÛT MOYEN (EN MILLIERS DE \$)	JUSTE VALEUR (EN MILLIERS DE \$)
FONDS COMMUNS DE PLACEMENT 95,6 %			
473 977	Fonds de revenu de dividendes Plus Manuvie, série « Conseil »	3 987	4 109
	Total des placements	3 987	4 109
	Autres actifs, moins les passifs		191
	4,4 %		
	Actif net attribuable aux titulaires de contrat 100,0 %		4 300

FONDS DISTINCT MARCHÉ MONÉTAIRE AIC

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON AUDITÉ)

Aux 30 juin 31 décembre
2020 2019

(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Actif**Actif courant**

Placements, à la juste valeur	1 283	1 343
Trésorerie	80	82
Montants à recevoir pour des placements vendus	1	1
Montants à recevoir du gestionnaire	35	30
Distributions à recevoir des fonds sous-jacents	1	2
	<u>1 400</u>	<u>1 458</u>

Passif**Passif courant**

Montants à payer pour des placements achetés	2	2
Charges à payer et autres passifs	37	32
	<u>39</u>	<u>34</u>

Actif net attribuable aux titulaires de contrat

1 361 1 424

Actif net attribuable aux titulaires de contrat par catégorie

Option garantie à 100 %	1 238	1 286
Option garantie à 75 %	123	138
	<u>1 361</u>	<u>1 424</u>

Actif net attribuable aux titulaires de contrat par part

Option garantie à 100 %	6,27	6,24
Option garantie à 75 %	7,24	7,20

FONDS DISTINCT MARCHÉ MONÉTAIRE AIC

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL (NON AUDITÉ)

Pour les périodes closes les 30 juin 2020 2019

(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Revenus

Distributions des fonds sous-jacents	11	15
Autres revenus (pertes)	-	1
	<u>11</u>	<u>16</u>

Charges

Frais de gestion	5	6
Frais d'administration	22	30
Honoraires d'audit	4	4
Droits de garde	1	3
Autres frais d'exploitation	8	8
	<u>40</u>	<u>51</u>

Moins les charges d'exploitation payées par le gestionnaire

(35) (45)

Charges d'exploitation, montant net

5 6

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat

6 10

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat par catégorie

Option garantie à 100 %	5	8
Option garantie à 75 %	1	2
	<u>6</u>	<u>10</u>

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat par part

Option garantie à 100 %	0,03	0,04
Option garantie à 75 %	0,04	0,05

FONDS DISTINCT MARCHÉ MONÉTAIRE AIC

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRAT (NON AUDITÉ)

Pour la période close le 30 juin 2020
(en milliers de dollars)

	Fonds	Option garantie à 100 %	Option garantie à 75 %
Actif net attribuable aux titulaires de contrat à l'ouverture de la période	1 424	1 286	138
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat	6	5	1
Transactions sur titres			
Produit de l'émission de parts	6	6	-
Rachat de parts	(75)	(59)	(16)
Total des transactions sur titres	(69)	(53)	(16)
Actif net attribuable aux titulaires de contrat à la clôture de la période	1 361	1 238	123
Variations attribuables aux transactions sur titres (en milliers)			
Parts en circulation à l'ouverture de la période		206	19
Parts émises		1	-
Parts rachetées		(10)	(2)
Parts en circulation à la clôture de la période		197	17

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRAT (NON AUDITÉ)

Pour la période close le 30 juin 2019
(en milliers de dollars)

	Fonds	Option garantie à 100 %	Option garantie à 75 %
Actif net attribuable aux titulaires de contrat à l'ouverture de la période	1 547	1 401	146
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat	10	8	2
Transactions sur titres			
Rachat de parts	(88)	(87)	(1)
Total des transactions sur titres	(88)	(87)	(1)
Actif net attribuable aux titulaires de contrat à la clôture de la période	1 469	1 322	147
Variations attribuables aux transactions sur titres (en milliers)			
Parts en circulation à l'ouverture de la période		228	21
Parts rachetées		(14)	-
Parts en circulation à la clôture de la période		214	21

FONDS DISTINCT MARCHÉ MONÉTAIRE AIC

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉ)

Pour les périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat	6	10
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Distributions provenant de fonds sous-jacents	(11)	(15)
Achats de placements	(1)	-
Produit de la cession de placements	73	97
Montants à recevoir du gestionnaire	(5)	-
Charges à payer et autres passifs	5	3
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	67	95
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de la vente de parts	6	-
Montants payés pour des parts rachetées	(75)	(88)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(69)	(88)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(2)	7
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture de la période	82	78
Trésorerie (découvert bancaire) à la clôture de la période	80	85

FONDS DISTINCT MARCHÉ MONÉTAIRE AIC

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (NON AUDITÉ)

Au 30 juin 2020

VALEUR NOMINALE (EN MILLIERS DE \$)/ NBR D' ACTIONS/ NBR DE PARTS	TITRE	COÛT MOYEN (EN MILLIERS DE \$)	JUSTE VALEUR (EN MILLIERS DE \$)
FONDS COMMUNS DE PLACEMENT 94,3 %			
128 275	Fonds du marché monétaire Manuvie, série HE	1 283	1 283
	Total des placements	1 283	1 283
	Autres actifs, moins les passifs 5,7 %		78
	Actif net attribuable aux titulaires de contrat 100,0 %		1 361

NOTES ANNEXES POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN 2020 ET 2019 (NON AUDITÉES)
(en milliers de dollars)

1. LES FONDS

ivari est l'émettrice exclusive du contrat de rente variable qui est investi dans des fonds communs (les « fonds sous-jacents »). Les actifs des Fonds distincts AIC (individuellement, le « Fonds » ou collectivement, les « Fonds ») sont la propriété de ivari, mais ils sont détenus distinctement des autres actifs de ivari en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Les Fonds ne constituent pas des entités juridiques distinctes.

Fonds communs Manuvie, une division de Gestion de placements Manuvie limitée (le « gestionnaire »), est le gestionnaire des fonds sous-jacents. Le gestionnaire fournit certains services administratifs aux fonds sous-jacents.

Le siège social des Fonds est situé au 5000 Yonge Street, Toronto (Ontario) M2N 7J8, Canada.

Les états financiers de chacun des Fonds ont été approuvés par ivari le 25 septembre 2020.

La date d'établissement de chacun des Fonds est la suivante :

Fonds	Date d'établissement	Fonds	Date d'établissement
Fonds distinct Canada diversifié AIC	18 janv. 1999	Fonds distinct marché monétaire AIC	18 janv. 1999

Les états de la situation financière sont au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat et les tableaux des flux de trésorerie visent les périodes closes les 30 juin 2020 et 2019. L'inventaire du portefeuille est en date du 30 juin 2020.

Les investisseurs doivent choisir entre deux options d'achat pour acquérir des titres des Fonds. L'une est assortie d'une garantie de 100 % et l'autre, d'une garantie de 75 %. Chacune de ces options comporte un ratio de frais de gestion différent.

Légende des abréviations

Les abréviations suivantes sont utilisées dans les présents états financiers :

Abréviations des devises

CAD - Dollar canadien

Autres abréviations

IAS - Norme(s) comptable(s) internationale(s)

JVRN - Juste valeur par le biais du résultat net

IASB - International Accounting Standards Board

Manufacturers - La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

IFRS - Norme(s) internationale(s) d'information financière

TSX - Bourse de Toronto

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, y compris l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par le Conseil des normes comptables internationales.

Les principales méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées uniformément aux présents états financiers.

a) Estimations comptables et jugements critiques

Pour dresser les états financiers des Fonds, le gestionnaire doit exercer des jugements, effectuer des estimations et poser des hypothèses qui influent sur les montants constatés dans les états financiers et sur la présentation des passifs éventuels. Toutefois, les incertitudes relatives à ces hypothèses et estimations pourraient donner des résultats nécessitant un ajustement significatif de la valeur comptable de l'actif ou du passif concerné durant les périodes ultérieures. Vous trouverez ci-après une description des estimations et jugements comptables les plus importants posés durant la préparation des états financiers.

Estimations

Les principales hypothèses portant sur l'avenir et sur les autres sources clés d'incertitude relative aux estimations à la date de présentation de l'information financière, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice financier, sont décrites ci-après. Les hypothèses et les estimations formulées par le gestionnaire reposent sur les paramètres disponibles au moment de préparer les états financiers. Cependant, la conjoncture et les hypothèses portant sur des événements futurs pourraient changer compte tenu du marché ou de circonstances hors du contrôle du gestionnaire. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Le gestionnaire considère que les estimations utilisées pour la préparation des états financiers sont raisonnables et prudentes. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et l'écart pourrait être significatif.

b) Instruments financiers

Comptabilisation et décomptabilisation

Tous les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles des instruments financiers.

NOTES ANNEXES POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN 2020 ET 2019 (NON AUDITÉES)
(en milliers de dollars)

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie de cet actif sont expirés ou lorsque les Fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation liée au passif est acquittée, annulée ou expirée.

Classement

En procédant au classement et à l'évaluation des instruments financiers détenus par les Fonds, le gestionnaire doit évaluer le modèle économique utilisé pour chaque Fonds, le mode de gestion de tous les actifs et passifs financiers, le mode d'évaluation du rendement de l'ensemble selon la juste valeur et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des instruments financiers. Le portefeuille d'actifs financiers des Fonds est géré et évalué à la juste valeur. Par conséquent, le classement et l'évaluation de tous les placements et dérivés des Fonds sont à la JVRN.

Tous les autres actifs financiers et passifs financiers (autres que ceux qui sont classés à la JVRN), comme la trésorerie, les intérêts, les dividendes et autres montants à recevoir, les montants à recevoir pour des placements vendus, les montants à recevoir du gestionnaire, les montants à payer pour des placements achetés et les charges à payer et autres passifs, sont évalués au coût ou au coût amorti, conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers*.

Les obligations des Fonds relatives à l'actif net attribuable aux titulaires de contrat sont classées à titre de passifs financiers, conformément aux exigences de l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, et sont présentées à la valeur de rachat.

Évaluation

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les placements dans les fonds sous-jacents sont évalués à la valeur liquidative par part calculée par leurs gestionnaires, conformément aux documents de référence de chaque fonds sous-jacent. Si la valeur liquidative par part du fonds sous-jacent n'est pas disponible, ils sont évalués au moyen de leur dernière valeur liquidative par part publiée ou à la juste valeur déterminée par le gestionnaire au moyen de données observables sur les marchés, selon la meilleure représentation de la juste valeur des fonds sous-jacents.

c) Placements dans des filiales, des entreprises associées et des entités structurées non consolidées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels.

Les filiales sont toutes des entités, y compris les placements dans d'autres entités d'investissement, sur lesquelles les Fonds exercent un contrôle. Le Fonds contrôle une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité, et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Le gestionnaire a établi que les Fonds répondent à la définition d'entité d'investissement énoncée dans l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et, à ce titre, les Fonds comptabilisent leurs filiales à la juste valeur. Les informations concernant les placements des Fonds dans des entités structurées non consolidées sont présentées à la note 7, selon le cas.

d) Dépréciation d'actifs financiers au coût amorti

À chaque date de présentation de l'information financière, le gestionnaire vérifie s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier au coût amorti. Si une telle indication existe, les Fonds comptabilisent une perte de valeur qui correspond à la différence entre le coût amorti de l'actif financier et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, déterminée à l'aide du taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. Les pertes de valeur des actifs financiers au coût amorti sont reprises dans des périodes ultérieures si le montant de la perte diminue et que cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

e) Trésorerie

La trésorerie représente les dépôts bancaires et est comptabilisée au coût amorti, qui se rapproche de la juste valeur. La trésorerie est déposée auprès du dépositaire des Fonds, qui est une institution financière canadienne.

f) Opérations de placement

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Le gain ou la perte réalisé à la vente de placements et la variation de la plus-value (moins-value) latente des placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

g) Comptabilisation des revenus

Les revenus de placement sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Les distributions des fonds sous-jacents peuvent inclure des dividendes, des intérêts à distribuer et des gains en capital, dont le produit est utilisé pour acheter des parts supplémentaires dans les fonds sous-jacents. Les distributions sont comptabilisées à la date de distribution par les fonds sous-jacents et présentées séparément comme distributions des fonds sous-jacents dans les états du résultat global.

h) Répartition des revenus et des charges, et des gains et pertes en capital réalisés et latents

Les frais de gestion et les frais d'administration attribuables directement à une catégorie sont imputés à cette catégorie. Le revenu, les gains et pertes réalisés et latents et les frais communs aux Fonds sont répartis proportionnellement entre chaque catégorie en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie.

i) Conversions des éléments libellés en devises

Le CAD est la monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des Fonds.

NOTES ANNEXES POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN 2020 ET 2019 (NON AUDITÉES)
(en milliers de dollars)

j) Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part de chaque catégorie de parts de chaque Fonds se calcule en divisant la valeur liquidative de la catégorie par le nombre de parts en circulation de cette catégorie. La valeur liquidative par part est déterminée à la clôture de chaque jour de séance à la TSX.

La valeur liquidative de chaque catégorie d'un Fonds correspond à la quote-part de la catégorie en question dans l'actif commun du Fonds, moins le passif et le passif propre à cette catégorie.

k) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat par part figurant dans les états du résultat global correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat de chaque catégorie pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de cette catégorie en circulation au cours de la période.

l) Nouvelles normes IFRS émises mais non encore en vigueur

Aucune norme, interprétation ou modification de normes existantes non encore entrée en vigueur ne devrait avoir d'incidence importante sur les Fonds.

3. RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Répercussions du coronavirus (COVID-19)

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, les mesures d'urgence prises en réponse à cet enjeu ont fortement perturbé les activités commerciales à l'échelle mondiale, ce qui a donné lieu à un ralentissement économique. Les marchés boursiers et les marchés des capitaux mondiaux ont également affiché une forte volatilité et une grande faiblesse. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi en instaurant des mesures monétaires et budgétaires musclées afin de stabiliser les conditions économiques. La situation ne cesse d'évoluer, et la durée ainsi que l'incidence de la pandémie de COVID-19 sont très incertaines et ne peuvent être anticipées pour le moment, mais elles pourraient avoir d'importantes répercussions sur le rendement futur des Fonds. Dans le contexte actuel d'incertitude et de volatilité accrues sur les marchés, le directeur continue de surveiller de près les effets de cette situation sur les risques que présentent les placements en portefeuilles pour les Fonds.

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (soit le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de concentration et l'autre risque de marché). Le programme global de gestion des risques des Fonds vise à maximiser les rendements obtenus pour le niveau de risque auquel le Fonds est exposé et à réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière. La valeur du portefeuille des Fonds peut varier d'un jour à l'autre en raison des fluctuations de taux d'intérêt, de la conjoncture économique et des conditions du marché et des informations sur les émetteurs relatives aux titres détenus par les Fonds. La méthode de gestion des risques suivie par les Fonds comprend un contrôle de conformité aux politiques et aux directives de placement. Le gestionnaire cherche à limiter les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en engageant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés, qui effectuent un suivi régulier des positions des Fonds et de l'évolution du marché et qui diversifient les portefeuilles de placements en respectant les directives de placement.

La méthode de gestion des risques du gestionnaire comprend le suivi mensuel et trimestriel des rendements en fonction du profil de risque des Fonds. Le gestionnaire veille également au respect des restrictions en matière de placement et à une gestion des Fonds conforme à ses objectifs et stratégies de placement et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

Risques liés aux instruments financiers

a) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité que l'émetteur d'un titre de créance ou une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de payer les intérêts, de rembourser le capital ou de s'acquitter d'une obligation ou d'un engagement qu'il a contracté envers le Fonds. La valeur comptable des placements telle qu'elle est présentée dans l'inventaire du portefeuille correspond à l'exposition maximale au risque de crédit des Fonds au 30 juin 2020. Cette règle s'applique également aux autres actifs en raison de leur date de règlement rapprochée. La notation de crédit médiane de Standard & Poor's a été utilisée dans la divulgation des risques.

L'exposition au risque de crédit n'est pas présentée pour les Fonds qui investissent principalement dans des titres ayant une échéance de moins d'un an ou dans des dépôts bancaires, car le risque est considéré comme minime.

Le risque de crédit est présenté pour les titres de créance (excluant les placements à court terme) et les actifs dérivés. Les Fonds peuvent être indirectement exposés au risque de crédit lorsque le fonds sous-jacent investit dans des titres de créance et/ou des actifs dérivés.

Au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019, les Fonds ne sont pas directement exposés à un risque de crédit important.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est présenté pour les titres de créance (excluant les placements à court terme). L'échéance de tous les placements à court terme est de moins d'un an. Les Fonds sont exposés au risque que la juste valeur des instruments financiers portant intérêt varie par suite de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. Les autres actifs et passifs sont de nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

Généralement, la juste valeur des titres à revenu fixe varie en sens inverse des fluctuations des taux d'intérêt. La juste valeur des titres à revenu fixe diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent, et vice-versa. Les hausses et les baisses seront habituellement plus importantes pour les titres à revenu fixe à long terme que pour ceux à court terme.

L'exposition au risque de taux d'intérêt n'est pas présentée pour les Fonds qui investissent principalement dans des titres ayant une échéance de moins d'un an ou dans des dépôts bancaires, car le risque est considéré comme minime.

NOTES ANNEXES POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN 2020 ET 2019 (NON AUDITÉES)
(en milliers de dollars)

Les Fonds peuvent être indirectement exposés au risque de taux d'intérêt lorsque le fonds sous-jacent investit dans des titres de créance.

Au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019, les Fonds ne sont pas directement exposés à un risque de taux d'intérêt important.

c) Risque de change

Le risque de change découle des instruments financiers libellés dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle de chacun des Fonds. Les Fonds sont exposés au risque que la juste valeur des titres libellés en devises varie en raison des fluctuations des taux de change. L'inventaire du portefeuille indique les titres à revenu fixe libellés en devises. Les titres à revenu fixe sont présumés être libellés dans la monnaie de présentation de chaque Fonds, sauf indication contraire. Les titres de capitaux propres négociés sur les marchés étrangers sont également exposés au risque de change, car leur cours en monnaie locale sur une bourse étrangère est converti dans la monnaie fonctionnelle pour déterminer leur juste valeur.

Les montants représentant l'exposition aux devises sont fondés sur la juste valeur des placements des Fonds et sur le montant notionnel du capital sous-jacent de leurs contrats dérivés. Les placements comprennent les instruments monétaires et non monétaires.

Les Fonds peuvent être indirectement exposés au risque de change lorsque les fonds sous-jacents investissent dans des instruments libellés en devises.

Au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019, les Fonds ne sont pas directement exposés à un risque de change important.

d) Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie.

Les Fonds sont exposés au risque de concentration indirect s'ils investissent dans des fonds sous-jacents.

e) Autre risque de marché

La valeur liquidative par part des Fonds est directement liée à la juste valeur des titres dans lesquels ils investissent, laquelle augmente ou diminue en fonction du rendement financier des émetteurs des titres et de l'ensemble des conditions économiques, politiques, fiscales et des marchés.

Tous les titres présentent un risque de perte en capital. Le gestionnaire gère ce risque en sélectionnant avec soin les titres et les autres instruments financiers selon les paramètres de la stratégie de placement de chaque Fonds. À l'exception des options vendues et des contrats à terme normalisés position vendeur (le cas échéant), le risque maximal associé aux instruments financiers correspond à leur juste valeur. Les pertes éventuelles découlant des options vendues et des contrats à terme normalisés position vendeur sont illimitées. Les titres de capitaux propres, les titres de créance et les dérivés des Fonds sont sensibles au risque de marché qui découle des incertitudes entourant l'évolution du cours de ces instruments.

L'exposition à l'autre risque de marché n'est pas présentée pour les Fonds qui investissent principalement dans des titres ayant une échéance de moins d'un an ou dans des dépôts bancaires, car le risque est considéré comme minime.

Le tableau suivant résume l'incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrat des Fonds d'une variation de 5 % de la valeur liquidative des Fonds, toutes autres variables demeurant constantes. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019 (\$)	2020	2019
Fonds distinct Canada diversifié AIC	215	218

f) Risque de liquidité

Le risque de liquidité découle du risque que les Fonds ne soient pas en mesure de régler leurs obligations liées à des passifs financiers ou de s'en acquitter en temps opportun. Les Fonds sont exposés à des rachats en trésorerie quotidiens visant des parts. C'est pourquoi les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs dont ils peuvent facilement se départir. Tous les autres passifs des Fonds, à l'exception des dérivés, ont une échéance de six mois ou moins. De plus, les Fonds essaient de conserver suffisamment de trésorerie pour faire face à leurs besoins de liquidités. Les Fonds ont également la possibilité d'emprunter jusqu'à 5 % de leur actif net attribuable aux titulaires de contrat afin de financer les rachats.

g) Évaluation de la juste valeur

Les Fonds classent chaque instrument financier dans un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs. La hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 - les cours non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 - les données autres que les cours cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour les actifs ou les passifs, directement (à savoir des cours) ou indirectement (à savoir des dérivés de cours);

Niveau 3 - les données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données significatives pour l'évaluation de la juste valeur.

NOTES ANNEXES POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN 2020 ET 2019 (NON AUDITÉES)
(en milliers de dollars)

Les évaluations de la juste valeur sont récurrentes. En ce qui a trait aux instruments financiers dont la juste valeur se rapproche de leur valeur comptable, la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Un instrument classé au niveau 1 qui cesse ultérieurement d'être négocié activement est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Les modèles utilisés pour déterminer les évaluations de la juste valeur incluses dans les états financiers des Fonds, y compris les évaluations de niveau 3, le cas échéant, sont validés et examinés périodiquement par du personnel expérimenté du gestionnaire, indépendamment de la partie qui les a créés. Le gestionnaire étudie et examine le caractère approprié des modèles d'évaluation, les résultats des évaluations et tout ajustement apporté aux cours ou aux estimations utilisés dans ces modèles. À chaque date de présentation de l'information financière, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur de niveau 3.

Fonds sous-jacents

Les placements des Fonds dans des fonds sous-jacents sont classés au niveau 1 lorsqu'ils sont rachetables sur une base quotidienne et que leur valeur liquidative par part est observable. Ils sont classés au niveau 2 lorsqu'ils ne sont pas rachetables sur une base quotidienne ou que leur valeur liquidative par part n'est pas observable.

Hiérarchie des justes valeurs

Le tableau suivant présente les données utilisées pour évaluer les instruments financiers des Fonds comptabilisés à la juste valeur.

Au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019 (\$)	2020				2019			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds distinct Canada diversifié AIC								
Fonds communs de placement	4 109	-	-	4 109	4 203	-	-	4 203
Fonds distinct marché monétaire AIC								
Fonds communs de placement	1 283	-	-	1 283	1 343	-	-	1 343

Transferts entre niveaux

Aucun transfert important n'est survenu entre les niveaux au cours des périodes closes les 30 juin 2020 et 2019.

4. PARTS DES FONDS

Les parts émises et en circulation constituent le capital de chaque Fonds. Chaque Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts sans valeur nominale de chaque catégorie, lesquelles peuvent être rachetées, au gré du titulaire de contrat, à la valeur liquidative par part courante.

Chaque Fonds a une obligation contractuelle de racheter ses parts contre de la trésorerie ou d'autres actifs financiers. Les parts en circulation sont classées comme des passifs financiers. Les Fonds ne sont soumis à aucune restriction ni à aucune exigence spécifique en matière de capital, mis à part les exigences minimales en matière de souscription. Les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat présentent l'évolution des parts de chaque Fonds au cours des périodes. Les Fonds cherchent à investir les produits de souscription reçus dans des placements appropriés selon leurs objectifs de placement, tout en respectant les exigences réglementaires. Les Fonds conservent suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat et contractent des emprunts à court terme ou cèdent des titres pour accroître leurs liquidités en cas de besoin.

5. IMPOSITION

Les Fonds sont réputés être des fiducies en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « loi »). Le revenu des Fonds et les gains et pertes en capital nets sont réputés être attribués aux titulaires de contrat afin que les Fonds ne soient pas soumis à l'impôt en vertu de la partie I de la loi. Par conséquent, les Fonds ne comptabilisent pas de provisions pour impôts. Tout avantage fiscal résultant de reports prospectifs de pertes autres qu'en capital, le cas échéant, n'a pas été comptabilisé à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées sur les vingt années suivantes et servir à réduire les montants imposables futurs.

Le tableau suivant présente les pertes autres qu'en capital pouvant être reportées en avant, le cas échéant.

Au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019	2020		2019*	
	Pertes autres qu'en capital (\$)	Année d'expiration	Pertes autres qu'en capital (\$)	Année d'expiration
Fonds distinct Canada diversifié AIC	48	2039	48	2039

* Les reports de pertes autres qu'en capital ont été retraités par rapport au montant présenté précédemment.

NOTES ANNEXES POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN 2020 ET 2019 (NON AUDITÉES)
(en milliers de dollars)

6. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les placements des Fonds dans les fonds sous-jacents gérés par le gestionnaire, une filiale de Manufacturers, sont des placements entre parties liées. Toutes les opérations de placement associées à ces fonds sous-jacents sont évaluées selon la valeur liquidative par part de chaque fonds sous-jacent. Les Fonds reçoivent des distributions de revenus de ces fonds sous-jacents. Des détails sur ces placements se trouvent dans l'inventaire du portefeuille.

Frais de gestion

ivari impute des frais de gestion annuels aux Fonds. Le gestionnaire impute des frais de gestion annuels aux fonds sous-jacents en contrepartie de la prestation de services conformément à la convention de gestion.

Les frais de gestion quotidiens applicables aux Fonds et payables à ivari sont calculés à chaque date d'évaluation et correspondent au produit de la valeur liquidative des Fonds à cette date et du nombre de jours écoulés depuis la dernière date d'évaluation, multiplié par le taux des frais de gestion quotidiens de ivari applicable aux Fonds.

En plus des frais de gestion, les Fonds et les fonds sous-jacents assument tous les coûts liés à leurs activités, y compris, sans toutefois s'y limiter, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les frais de comptabilité, les honoraires du dépositaire, les frais des services de garde de biens, les impôts et taxes (le cas échéant), les intérêts, les frais d'exploitation et d'administration, ainsi que les frais des rapports financiers et autres rapports, et des documents d'information exigés pour se conformer aux lois et aux directives réglementaires régissant l'émission ou la vente de contrats de rente variable.

Le gestionnaire peut, à son gré, opter pour la renonciation ou la prise en charge d'une partie des frais d'exploitation qui auraient normalement été payables par un Fonds. Toute renonciation peut être résiliée à tout moment par le gestionnaire.

7. PLACEMENTS DANS DES FILIALES, DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Les Fonds considèrent leurs placements dans des fonds sous-jacents comme des placements dans des entités structurées non consolidées.

L'objectif des placements dans des fonds sous-jacents est de réaliser une plus-value du capital, d'obtenir un revenu de placement, ou les deux.

Les fonds sous-jacents financent leurs activités par l'émission de titres pouvant être rachetés à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net des fonds sous-jacents respectifs. Les Fonds détiennent des titres de chacun des fonds sous-jacents. La valeur comptable des intérêts des Fonds dans les fonds sous-jacents est inscrite au poste placements, à la juste valeur des états de la situation financière. Le risque maximal de perte correspond à la valeur comptable des intérêts des Fonds dans les fonds sous-jacents. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents est incluse dans la variation de la plus-value (moins-value) latente des placements dans les états du résultat global.

Les placements des Fonds dans les fonds sous-jacents sont assujettis aux modalités des documents de placement des fonds sous-jacents concernés et au risque de marché découlant des incertitudes quant à la valeur future de ces fonds sous-jacents.

Les Fonds peuvent demander quotidiennement le rachat de leurs placements dans un fonds sous-jacent. Une fois que les Fonds se sont départis des titres d'un fonds sous-jacent, ils cessent d'être exposés à tout risque lié à ce fonds sous-jacent.

Tous les placements effectués dans les fonds sous-jacents qui sont des entités structurées non consolidées sont présentés dans le tableau suivant :

Au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019 (\$)	2020		2019	
	Actif net du fonds sous-jacent	Juste valeur des placements dans le fonds sous-jacent	Actif net du fonds sous-jacent	Juste valeur des placements dans le fonds sous-jacent
Fonds distinct Canada diversifié AIC				
Fonds de revenu de dividendes Plus Manuvie	1 553 386	4 109	1 619 410	4 203
Fonds distinct marché monétaire AIC				
Fonds du marché monétaire Manuvie	830 291	1 283	1 080 657	1 343

FONDS DE REVENU DE DIVIDENDES PLUS MANUVIE

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE MANUVIE

25 PRINCIPAUX TITRES DES FONDS SOUS-JACENTS (NON AUDITÉ)

25 PRINCIPAUX TITRES DES FONDS SOUS-JACENTS (NON AUDITÉ)

VALEUR NOMINALE (EN MILLIERS DE \$)/ NBRE D' ACTIONS/ NBRE DE PARTS	Titre	COÛT MOYEN (en milliers de \$)	JUSTE VALEUR (en milliers de \$)
53 742	Shopify, Inc.	32 277	69 315
40 586	Constellation Software, Inc.	35 124	62 214
175 434	Microsoft Corp.	32 240	48 627
140 114	Chemin de fer Canadien Pacifique Ltée	44 381	48 384
230 073	Boyd Group Services, Inc.	45 337	46 491
354 038	Waste Connections, Inc.	41 928	45 030
982 379	Alimentation Couche-Tard, Inc., cat. B	36 957	41 820
422 722	Thomson Reuters Corp.	37 601	38 992
815 565	Brookfield Asset Management, Inc.	36 956	36 440
533 569	Open Text Corp.	28 552	30 760
659 834	Dollarama, Inc.	26 637	29 798
337 221	CGI, Inc.	33 359	28 842
110 656	PayPal Holdings, Inc.	17 962	26 259
317 251	Evolution Gaming Group AB	11 250	25 739
280 300	Tencent Holdings Ltd.	15 614	24 523
76 565	Facebook, Inc.	20 518	23 679
320 971	Les Systèmes Enghouse Ltée	13 558	23 270
416 097	Brookfield Infrastructure Partners LP	23 528	23 247
57 402	Mastercard, Inc.	21 060	23 118
71 655	Veeva Systems, Inc.	14 293	22 878
11 390	Adyen NV	11 863	22 594
11 704	Alphabet, Inc., cat. C	14 378	22 534
301 124	Restaurant Brands International, Inc.	25 010	22 250
605 895	Jamieson Wellness, Inc.	15 736	21 558
71 030	Alibaba Group Holding Ltd., CAAÉ	20 744	20 867

VALEUR NOMINALE (EN MILLIERS DE \$)/ NBRE D' ACTIONS/ NBRE DE PARTS	Titre	COÛT MOYEN (en milliers de \$)	JUSTE VALEUR (en milliers de \$)
50 000	Bons du Trésor du Canada, 1,54 %, 3 sept. 2020	49 619	49 619
42 900	La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,01 %, 13 janv. 2021, OTV	42 907	42 907
42 550	Bons du Trésor du Canada, 0,82 %, 4 mars 2021	42 204	42 204
35 600	Banque Royale du Canada, 0,69 %, 8 févr. 2021, OTV	35 600	35 600
33 823	La Banque Toronto-Dominion, 2,05 %, 8 mars 2021	34 088	34 088
31 980	La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,09 %, 9 sept. 2020	32 063	32 063
31 147	Banque de Montréal, 3,40 %, 23 avr. 2021	31 757	31 757
30 450	Bons du Trésor du Canada, 0,50 %, 25 mars 2021	30 305	30 305
29 050	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,26 %, 8 déc. 2020, OTV	29 076	29 076
26 530	Ontario Teachers' Finance Trust, 0,53 %, 24 août 2020	26 480	26 480
26 300	Province de la Colombie-Britannique, 0,60 %, 6 oct. 2020	26 222	26 222
26 100	Banque Royale du Canada, 2,12 %, 28 juill. 2020, OTV	26 100	26 100
26 000	Banner Trust, 0,33 %, 16 juill. 2020	25 993	25 993
25 200	La Banque Toronto-Dominion, 2,11 %, 6 oct. 2020, OTV	25 200	25 200
25 000	Plaza Trust, 0,42 %, 7 juill. 2020	24 987	24 987
24 050	Bons du Trésor du Canada, 1,59 %, 23 juill. 2020	23 895	23 895
22 850	Banque de Montréal, 0,56 %, 14 oct. 2020, OTV	22 863	22 863
21 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 0,90 %, 7 oct. 2020	20 906	20 906
19 921	Storm King Funding, 0,36 %, 4 août 2020	19 912	19 912
19 500	Zeus Receivables Trust, 0,32 %, 22 juill. 2020	19 495	19 495
18 695	Province de la Colombie-Britannique, 0,45 %, 2 oct. 2020	18 657	18 657
17 062	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,90 %, 26 avr. 2021	17 171	17 171
15 300	Banque de Montréal, 0,31 %, 3 sept. 2020	15 288	15 288
15 000	Plaza Trust, 0,31 %, 15 juill. 2020	14 998	14 998
15 000	La Banque Toronto-Dominion, 1,88 %, 31 août 2020	14 725	14 725

FAITS SAILLANTS FINANCIERS (NON AUDITÉ)

Fonds distinct Canada diversifié AIC

Ratios et données supplémentaires

Option garantie à 100 %

	30 juin 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2018	31 décembre 2017	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁽¹⁾ (\$)	3 146	3 208	3 377	4 479	6 482	4 916
Nombre de parts en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	412	425	501	605	1 078	878
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾ (%)	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	8,17	8,77	8,40	8,98	6,80	8,10
Taux de rotation du portefeuille ⁽³⁾ (%)	0,78	7,24	13,97	186,22	26,83	11,12
Valeur liquidative par part ⁽¹⁾ (\$)	7,65	7,55	6,74	7,40	6,01	5,60

⁽¹⁾ Données au 31 décembre de l'exercice indiqué, sauf avis contraire.

⁽²⁾ Le RFG est établi d'après le total des charges de la période indiquée, à l'exclusion des courtages et des autres coûts de transactions du portefeuille, et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien au cours de la période. Il est calculé en divisant le total des charges et des frais, compte non tenu des commissions, des coûts de transactions et des impôts sur le revenu, par la valeur liquidative moyenne du fonds distinct pour la période, puis en multipliant ce quotient par 100.

⁽³⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement les placements. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un portefeuille.

Option garantie à 75 %

	30 juin 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2018	31 décembre 2017	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁽¹⁾ (\$)	1 154	1 150	1 228	1 506	1 335	928
Nombre de parts en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	127	128	153	171	187	139
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾ (%)	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	6,53	7,25	6,98	8,09	5,37	6,60
Taux de rotation du portefeuille ⁽³⁾ (%)	0,78	7,24	13,97	186,22	26,83	11,12
Valeur liquidative par part ⁽¹⁾ (\$)	9,09	8,97	8,02	8,80	7,15	6,67

⁽¹⁾ Données au 31 décembre de l'exercice indiqué, sauf avis contraire.

⁽²⁾ Le RFG est établi d'après le total des charges de la période indiquée, à l'exclusion des courtages et des autres coûts de transactions du portefeuille, et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien au cours de la période. Il est calculé en divisant le total des charges et des frais, compte non tenu des commissions, des coûts de transactions et des impôts sur le revenu, par la valeur liquidative moyenne du fonds distinct pour la période, puis en multipliant ce quotient par 100.

⁽³⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement les placements. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un portefeuille.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS (NON AUDITÉ)

Fonds distinct marché monétaire AIC

Ratios et données supplémentaires

Option garantie à 100 %

	30 juin 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2018	31 décembre 2017	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁽¹⁾ (\$)	1 238	1 286	1 401	1 663	1 719	2 005
Nombre de parts en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	197	206	228	273	283	329
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾ (%)	0,75	0,50	0,76	0,93	1,28	1,32
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	5,83	6,33	5,91	6,30	1,28	8,62
Valeur liquidative par part ⁽¹⁾ (\$)	6,27	6,24	6,15	6,08	6,07	6,10

⁽¹⁾ Données au 31 décembre de l'exercice indiqué, sauf avis contraire.

⁽²⁾ Le RFG est établi d'après le total des charges de la période indiquée, à l'exclusion des courtages et des autres coûts de transactions du portefeuille, et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien au cours de la période. Il est calculé en divisant le total des charges et des frais, compte non tenu des commissions, des coûts de transactions et des impôts sur le revenu, par la valeur liquidative moyenne du fonds distinct pour la période, puis en multipliant ce quotient par 100.

Option garantie à 75 %

	30 juin 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2018	31 décembre 2017	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁽¹⁾ (\$)	123	138	146	147	136	144
Nombre de parts en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	17	19	21	21	20	21
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾ (%)	0,60	0,35	0,60	0,58	0,74	0,77
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	5,38	6,28	5,92	6,17	0,74	8,20
Valeur liquidative par part ⁽¹⁾ (\$)	7,24	7,20	7,09	7,00	6,96	6,95

⁽¹⁾ Données au 31 décembre de l'exercice indiqué, sauf avis contraire.

⁽²⁾ Le RFG est établi d'après le total des charges de la période indiquée, à l'exclusion des courtages et des autres coûts de transactions du portefeuille, et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien au cours de la période. Il est calculé en divisant le total des charges et des frais, compte non tenu des commissions, des coûts de transactions et des impôts sur le revenu, par la valeur liquidative moyenne du fonds distinct pour la période, puis en multipliant ce quotient par 100.



ivari est l'émettrice exclusive de la police individuelle de rente variable pour placement dans les Fonds distincts AIC. Une description complète des caractéristiques principales d'une police individuelle de rente variable se trouve dans le cahier de renseignements des Fonds distincts AIC. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi au risque du titulaire de contrat et sa valeur peut augmenter ou diminuer.

^{MC} ivari et les logos ivari sont des marques de commerce d'ivari Holdings ULC. ivari est autorisée à utiliser ces marques.

Les Fonds distincts AIC sont émis par :

ivariTM